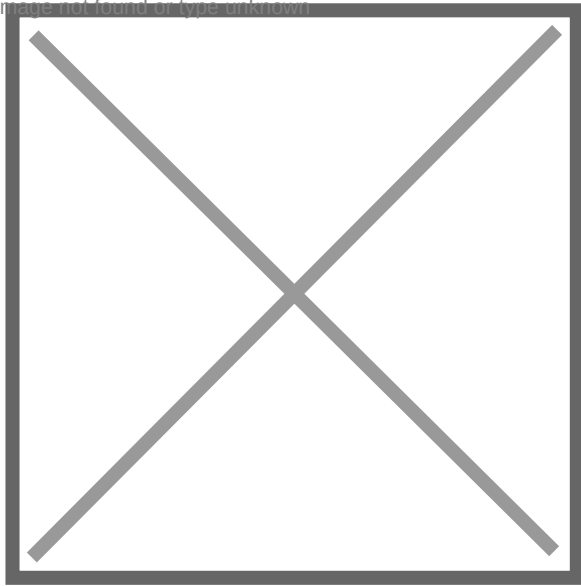


Image not found or type unknown



Droit du père envers son bébé

Par **mauroy**, le **30/06/2009** à **17:24**

Bonjour,

Quelles sont les droits du père envers son enfant lorsque celui ci à battue sa femme et buvait.
Aura -t-il le droit de voir son fils ? Faudra t'il qu'il prouve qu'il se fait soigner pour l'alcool ?
Qu'il est capable de garder son fils qui pour le moment n'a que 7 mois.

Merci de bien vouloir répondre à mes question
madame mauroy

Par **gwadagirl**, le **16/07/2009** à **00:33**

si l'enfant est reconnu, il a un droit de visite s'il n'y pas d'opposition judiciaire. l'autorité parentale est partagé et ses antécédents avec la mère ne doit affecter ses relations avec son enfant.